



100% présentiel

Durée : 10 jours - 70h

Dates : nous contacter

Tarifs : 2010 € TTC



PUBLICS

Salarié, indépendant, demandeur d'emploi, en reconversion professionnelle, professionnel de l'artisanat d'art.

Pour les bénéficiaires en situation de handicap - référente : Nadine MIRC 05 61 27 53 02

PRE REQUIS

Aucun

LIEUX DE FORMATION

Plateaux techniques basés en Occitanie.

MODALITÉS D'ADMISSION

Positionnement et inscription

OBJECTIFS

Cette formation s'inscrit dans le référentiel de compétences du CAP TAPISSIER D'AMEUBLEMENT EN SIÈGE et permet d'acquérir le bloc de compétences RNCP37248BC01 - Analyse d'une situation professionnelle.

Par l'immersion, le stagiaire appréhende l'organisation d'une mise en œuvre et les techniques de préparation de l'ouvrage : dégarnissage, remise en état du bois, traitement.

A l'issue du module il est en capacité de :

- Collecter des informations
- Décoder, analyser des documents esthétiques et techniques
- Emettre et recevoir des informations graphiquement et par écrit - Elaborer une solution esthétique et technique
- Etablir des métrages et quantités
- Organiser le poste de travail

PROGRAMME

Appliquer le vocabulaire professionnel.

Installer l'agencement du poste de travail en considérant l'ergonomie et disposer et entretenir les outillages.

Assurer le dégarnissage méthodique d'un fauteuil, en observant et en analysant les méthodes antérieures du garnissage.

Déduire et consigner les observations recueillies.

Vérifier l'état du support, remettre en état la carcasse en bois et la traiter si besoin.

Gérer et fixer les taquets.

Chanfreiner aux emplacements de rabattage.

Effectuer et consigner un relevé de mesures pour prévoir l'approvisionnement nécessaire en matériaux et matières premières.

Assurer le stockage dans de bonnes conditions.

Participer à l'organisation du travail en atelier dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.

Exploiter des données en vue d'adopter une solution adaptée pour la mise en œuvre.

Etablir un devis.

Le stagiaire est associé aux activités de l'entreprise qui l'accueille, lorsque celles-ci concourent directement à l'action de formation. Les travaux réalisés pendant la période de stage restent la propriété de l'atelier et l'artisan s'engage à ne demander aucune participation financière complémentaire au stagiaire.

Dans le cas où le stagiaire souhaite réaliser les travaux correspondant au programme de formation sur ces propres pièces, une participation financière supplémentaire sera demandée au stagiaire par l'artisan et sera d'un montant correspondant aux matériels et fournitures fournis.

RESULTATS ATTENDUS

A l'issue de sa formation, le stagiaire sera familiarisé avec l'environnement professionnel, l'organisation du travail en atelier et saura appliquer la démarche de préparation de l'ouvrage.

Dans le cadre d'un projet de certification CAP TAPISSIER D'AMEUBLEMENT EN SIÈGE, il est possible de certifier les compétences « par blocs », à l'issue des différents modules de formation suivis, établis selon un référentiel de compétences du diplôme visé.

L'ordre dans lequel les blocs sont préparés et validés est libre.

À terme, la validation de tous les blocs constitutifs de votre formation vous permet d'obtenir le diplôme et d'étaler sur plusieurs années votre projet.

L'inscription au CAP se fait par le stagiaire en candidat libre.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

Approche pédagogique active et de proximité

Intervenant professionnel métier d'art

Plateforme pédagogique accessible en ligne

Évaluation de fin de formation

Feuille de présence

Certificat de réalisation de l'action de formation



Reconnaissance des acquis : diplôme d'état

RNCP 37248- CAP Tapissier d'ameublement en siège

Possibilité de certifier les compétences « par blocs »

Les + de la formation



Entrées et sorties permanentes
tout au long de l'année



Immersion en atelier
avec un expert métier



Individualisation
Effectif : de 1 à 5 personnes max